Communiqué du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, en date du 22 juin 2020, sur le retour de dix jeunes enfants français de Syrie.

2020-06-22

La France a procédé ce jour au retour de dix jeunes enfants français mineurs, orphelins ou cas humanitaires qui se trouvaient dans des camps du nord-est de la Syrie.

Ces enfants ont été remis aux autorités judiciaires françaises, et font désormais l'objet d'un suivi médical particulier et d'une prise en charge par les services sociaux.

La France remercie les responsables locaux du nord-est de la Syrie de leur coopération, qui a rendu possible cette issue.

La décision a été prise au regard de la situation de ces jeunes enfants particulièrement vulnérables et dans le cadre des autorisations données par les responsables locaux.

Source https://www.diplomatie.gouv.fr, le 23 juin 2020

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/275463-ministere-de-leurope-et-des-affaires-etrangeres-22062020-syrie